

Livry-Gargan, le 08/09/2018

Le proviseur

À

Mmes et MM. les parents d'élèves



**Lycée général et technologique
André BOULLOUCHE**
18 Bd Gutenberg
93190 LIVRY-GARGAN

<http://www.lyceebouloche.com>

Dossier suivi par :
JC Drappier
Proviseur

☎ 01 56 46 90 00
☎ 01 56 46 90 05

ce.0931585T@ac-creteil.fr

Election des représentants des parents d'élèves – Année scolaire 2018-2019

Madame, Monsieur,

Je souhaite que les parents d'élève(s) soient pleinement associés à la vie de l'établissement notamment en participant, en tant que représentants, aux différentes instances qui contribuent à la gestion du lycée (**conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline, conseil des délégués pour la vie lycéenne, conseil de classe ...**).

Les parents d'élèves élus au **conseil d'administration** sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative. Le conseil d'administration adopte le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur. Il donne son accord sur le programme de l'association sportive, sur les principes du dialogue avec les parents d'élèves. Il délibère sur les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité. Il donne son avis sur les principes de choix des outils pédagogiques, sur la création d'options et de sections etc.

Les délégués des parents d'élèves aux **conseils de classe** sont proposés par les responsables des listes de candidats qui ont obtenu des voix lors des élections, et ils sont désignés par le chef d'établissement compte tenu des résultats de ces élections.

Les élections des **représentants des parents d'élèves** sont prévues le **vendredi 12 octobre 2018. Chaque parent d'élève(s) est éligible.**

Peuvent déposer des listes de candidats, les fédérations ou unions de parents d'élèves, qu'elles soient ou non présentes dans l'établissement ; des associations déclarées de parents d'élèves, c'est-à-dire des associations dont l'objet est la défense des intérêts communs des parents d'élèves, des parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en association.

Les listes de candidatures seront déposées le **Lundi 01 octobre 2018 minuit** au plus tard. Elles doivent comporter dix candidats au maximum et deux au minimum.

Vous pouvez rejoindre les listes de parents présentes dans l'établissement, en contactant :



FCPE : (Fédération
des conseils de
parents d'élèves)

Contact :

fcpe.bouloche@laposte.net



UNAPE
(Association
autonome des
parents d'élèves de
Livry-Gargan)

Contact :

unaape.bouloche@gmail.com

En vous remerciant de votre investissement dans la vie de l'établissement, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le proviseur
Jean-Christophe Drappier

